

Chers amis,

L'église Saint-Eustache concourt cette année au budget participatif de la Ville de Paris pour la restauration de son buffet d'orgue dessiné en 1854 par Victor Baltard !

Si nous remportons ce vote, ce serait alors une étape décisive pour le projet de restauration du Grand Orgue de l'église Saint-Eustache !

Vous pouvez nous aider en votant soit en ligne sur la plateforme « Décider pour Paris » soit dans l'une des 300 urnes présentes dans Paris. Voici une carte avec tous les points de vote :

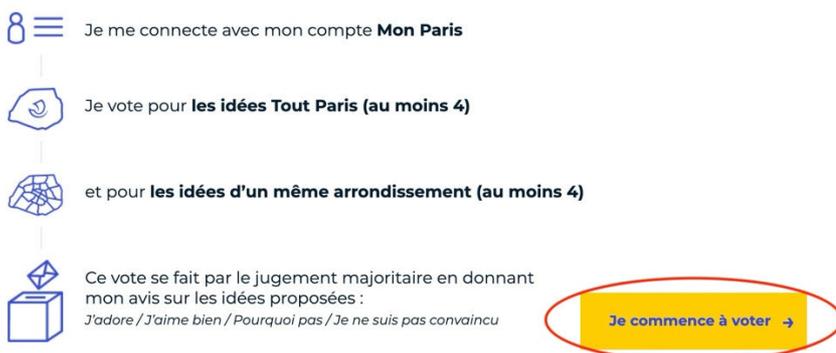
<https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/instant/basic/index.html?appid=1c8ac048a62143f7bd25b9e9ba5b05a0>

Si vous souhaitez voter en ligne, cette procédure vous accompagne pas à pas dans votre vote !

1/ Aller sur le site <https://decider.paris.fr>

2/ Cliquer sur « je commence à voter »

Pour voter au Budget Participatif :



Le diagramme illustre les étapes de la procédure de vote en ligne. Il commence par un pictogramme d'un utilisateur et d'un menu, suivi du texte « Je me connecte avec mon compte **Mon Paris** ». Ensuite, un pictogramme d'une main qui vote est accompagné de « Je vote pour **les idées Tout Paris (au moins 4)** ». Une troisième étape, avec un pictogramme d'une carte d'arrondissement, indique « et pour **les idées d'un même arrondissement (au moins 4)** ». Enfin, un pictogramme d'une urne est suivi de « Ce vote se fait par le jugement majoritaire en donnant mon avis sur les idées proposées : *J'adore / J'aime bien / Pourquoi pas / Je ne suis pas convaincu* ». À droite de ces étapes, un bouton jaune « Je commence à voter → » est entouré d'un cercle rouge.

3/ S'ouvre la première étape « voter pour tout Paris ». Il vous est demandé de choisir parmi les projets présentés, quatre (ou plus) pour lesquels vous souhaitez voter. Pour voter, vous devez cocher l'une des cases associées à chacun des projets (coup de cœur, j'aime bien, pourquoi pas ou je ne suis pas convaincu)

Je vote :

- Coup de cœur / J'adore
- J'aime bien / C'est intéressant
- Pourquoi pas ?
- Je ne suis pas convaincu.e

4/ Dès que vous cliquerez dans l'une des cases pour effectuer votre premier choix, une fenêtre s'ouvrira afin de vous identifier via votre compte « Mon Paris »

4.1/ Si vous avez un compte cliquez sur « se connecter à votre compte »



4.2/ Dans cette nouvelle page, vous aurez la possibilité de vous connecter soit en indiquant les identifiants de votre compte « Mon Paris », soit en s'identifiant via FranceConnect.

Nous vous recommandons vivement de vous identifier directement via votre compte FranceConnect, car vous serez amené à vous y connecter pour valider votre choix. Par ce moyen la Ville de Paris s'assure de votre identité. Il vous suffit ensuite de choisir le service avec lequel vous souhaitez vous connecter (impôts, sécurité sociale...) et vous pourrez ensuite continuer votre vote.



4.3/ Une fois ces informations complétées, vous serez automatiquement reconduit à l'étape 3 ou vous pourrez continuer à voter.

4.4/ Vous n'avez pas encore de compte « Mon Paris », pas de souci, voici la procédure à suivre. Cliquez sur « créer un compte Mon Paris »



4.5/ A ce stade vous avez deux possibilités pour créer un compte, soit vous vous connectez via votre compte **FranceConnect** ou vous compléter un formulaire pour créer un compte « Mon Paris ».

Nous vous conseillons de vous identifier directement via FranceConnect car il vous sera demandé de vous y connecter afin de valider votre choix ! Par ce moyen la Ville de Paris s'assure de votre identité. Il vous suffit ensuite de choisir le service avec lequel vous souhaitez vous connecter (impôts, sécurité sociale...) et vous pourrez ensuite continuer votre vote.

Utilisez FranceConnect pour créer votre compte :



FranceConnect est un service proposé par l'État qui simplifie la création de votre compte et permet de valider vos informations sans fournir de justificatif.
[Plus d'informations sur le site de FranceConnect.](#)

4.6/ Une fois ces informations complétées, vous serez automatiquement reconduit à l'étape 3 ou vous pourrez continuer à voter.

5/ Vous êtes maintenant connecté et pouvez continuer votre vote. Il vous faut tout d'abord terminer de voter au minimum 4 projets pour tout Paris. Une fois votre choix effectué, vous pourrez cliquer sur l'onglet « Voter par arrondissement »



6/ Pour l'arrondissement de vote choisissez : **Paris Centre**, et pour Thèmes : **Culture et Patrimoine**

Choisissez votre arrondissement !

Arrondissement de vote Thèmes

Quartiers populaires

7. Dans la liste proposée, vous trouverez le projet « **Restaurer le buffet Baltard des grandes orgues de Saint-Eustache**. Pour voter il faut cliquer sur « **Coup de Coeur/J'adore** »

Paris Centre / Culture et patrimoine

Restaurer le buffet Baltard des grandes orgues de Saint-Eustache

Soumise au vote du Budget Participatif 2024

Coût : 500 000 €

Je vote :

- Coup de cœur / J'adore
- J'aime bien / C'est intéressant
- Pourquoi pas ?
- Je ne suis pas convaincu.e

[Je découvre l'idée](#)

8/ Vous devrez également choisir 3 autres projets dans le même arrondissement.

9/ Enfin, vous pourrez valider vos choix en cliquant sur le troisième onglet

Merci pour votre soutien !!

--

Thomas OSPITAL